



ORIENTATION PASTORALE

LA CÉLÉBRATION DES CONFIRMATIONS EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE

Aux prêtres, aux diacres, aux agents et agentes de pastorale en milieu paroissial

Les activités pastorales et liturgiques sont essentielles aux fidèles et à la vie de notre Église. L'actuelle crise sanitaire nous place devant des défis que nous n'avons jamais rencontrés. Elle bouleverse nos habitudes et nous oblige à revoir nos manières de faire. Aussi, après avoir échangé avec mes proches collaborateurs, je crois opportun de préciser les orientations suivantes concernant la célébration des confirmations.

PRÉAMBULE

- La confirmation se déroule ordinairement durant la célébration de l'Eucharistie pour faire bien voir le lien fondamental de ce sacrement avec toute l'initiation chrétienne qui atteint son sommet dans la communion au Corps et au Sang du Christ.
- Pour cette raison, il ne serait pas normal que la suppression de la messe se fasse uniquement pour des raisons pratiques, comme la durée de la célébration.
- Par contre, la crise sanitaire actuelle nous oblige à procéder à des adaptations et à respecter les règles émises par l'Institut national de santé publique du Québec.

ORIENTATION PASTORALE

- Aussi, à partir de maintenant et à moins que la célébration des confirmations ne soit déjà programmée au cours de l'Eucharistie, **je demande que les confirmations se déroulent dans le cadre d'une Liturgie de la Parole.**
- On accordera une grande importance à la proclamation de la Parole de Dieu et on s'efforcera de mettre davantage en valeur le renouvellement de la profession de foi baptismale précédant la réception du sacrement.
- Cette orientation a pour objectif de limiter, autant que possible, les déplacements dans l'église et d'éviter la transmission du virus.
- On prévoira un bassin d'eau tiède et du savon pour la désinfection des doigts du président qui se fera entre chacun des confirmands.

Cette orientation pastorale entre en vigueur immédiatement pour le temps que durera la crise sanitaire qui affecte l'ensemble du Québec.

Donné à l'Évêché de Saint-Hyacinthe, le 7 octobre 2020.

+ *Christian*

évêque de Saint-Hyacinthe.

Par Mandement de Monseigneur l'Évêque,

Chanoine Louis Lepin
chancelier.

